

Leudelange, le 24 novembre 2025.



A  
**Mesdames, Messieurs les Membres  
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR**

*COPIE*

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

---

**lundi, 8 décembre 2025 à 08:30 heures  
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée  
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange  
100, rue de Bettembourg  
L-3346 LEUDELANGE**

---

**Ordre du jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Création d'un poste de fonctionnaire communal de la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2 (sous-groupe administratif) ;
3. Divers et informations.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire,  
Pauline van WISSEN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pauline van WISSEN".

Le Président,  
Patrick GOLDSCHMIDT.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Patrick GOLDSCHMIDT".